

La Mutualité et l'Alcool

L'alcool joue un rôle néfaste dans la décadence d'une nation.

LA LUTTE CONTRE L'ALCOOL

Dans tous les pays civilisés la lutte contre l'alcool n'a jamais été plus vive que de nos jours. Les gardiens de la moralité, les patriotes, les mères et les enfants se sont unis pour créer un mouvement sain et généreux dont le but est de faire la lumière sur les dangers que l'alcoolisme fait courir à l'humanité. En cela ils ont raison, car, la majorité de ceux qui boivent ignorent le tort qu'ils se font physiquement, ignorent celui qu'ils causent à leurs familles, à leurs descendants et même à la race dont ils font partie.

La question de l'alcoolisme est d'un si réel intérêt pour la mutualité, que nous avons cru de notre devoir d'emboîter le pas derrière ces propagandistes d'une bonne cause et de dire aussi notre mot sur le sujet. La mutualité étant l'ennemie de l'alcool parce que celui-ci menace son existence, il est tout raisonnable que nous le combattons et que nous cherchions à prémunir nos membres contre les attaques de ce monsieur perfide.

QUE REPROCHET-ON À L'ALCOOL ?

On lui reproche de ne pas nourrir, d'affaiblir l'appétit, d'attaquer le cerveau, de causer des maladies.

La plupart des amis de l'alcool concèdent les trois derniers points, mais dans le cas d'usage abusif seulement. Or, comme il n'y a pas deux constitutions semblables, ce n'est ordinairement qu'après que le mal est fait que l'on peut constater qu'il y a eu usage abusif. Quant au premier point, il est très controversé. Cependant, après les études sérieuses faites par des microbiologistes éminents, tels que MM. Duclaux, Atwater, Rübner, Chauveau, etc., il semble que la seule conclusion que l'on puisse tirer de leurs recherches, c'est que *l'alcool comme aliment vaut d'autant plus qu'on en prend moins*. Son meilleur effet est comme stimulant. Pris à doses modérées et suffisamment diluées, il active la circulation et la respiration et produit une excitation générale passagère se traduisant par un accroissement de force musculaire et intellectuelle, mais la tolérance de l'alcool dans l'organisme est très variable, suivant l'âge, le sexe, la susceptibilité individuelle, l'état de vacuité ou de plénitude de l'estomac. Pour mieux dire,

ce n'est que suivant l'ordonnance du médecin que l'alcool peut rendre de réels services. Pris à volonté, hors de propos, pour saluer un ami, comme apéritif, pour conclure un marché, pour se réchauffer, pour se rafraîchir, pour ci, pour ça, l'alcool constitue un danger pour la santé publique et conséquemment pour les sociétés de secours mutuels. Le sentiment de bien-être que l'on ressent au début de son emploi incite l'individu à recommencer, l'habitude se prend, il faut augmenter la quantité et le pays corrompt une victime de plus.

IVROGNES ET ALCOOLIQUES

Beaucoup de gens qui font usage de spiritueux seraient froissés si on leur disait qu'ils sont alcooliques. "Comment s'écrieraient-ils, jamais je ne me suis enivré ! Je ne suis pas un ivrogne, je ne prends jamais plus de trois verres par jour !" Quelle ignorance ! On peut être alcoolique sans être ivrogne, et réciproquement, ivrogne sans être alcoolique. Ces deux termes ne sont pas synonymes. L'ivrogne est celui qui s'enivre occasionnellement ou ordinairement et si les intervalles entre les ivresses sont assez éloignés, il peut cotoyer l'alcoolisme sans jamais y tomber. Un alcoolique est celui dont l'organisme est imprégné d'alcool, or, pour arriver à cet état il suffit, pour le plus grand nombre, de prendre deux, trois ou quatre verres de liqueurs fortes par jour. Que de citoyens honorables sont alcooliques sans le savoir ! Que de décès, que de maladies provenant directement ou indirectement de l'alcool les sociétés de secours mutuels sont appelées à payer, par l'ignorance de ceux qui se servent d'un poison sans en connaître les propriétés et les effets !

L'ALCOOLISME EXISTE-T-IL AU CANADA ?

Nous croyons sincèrement que l'alcool fait des ravages beaucoup plus considérables qu'on ne le croit, parmi nous, surtout dans les villes. Les rapports d'examen médicaux reçus par les médecins en chef des sociétés de secours mutuels et des compagnies d'assurance laissent peu de doute à cet égard. Les abstinences sont fort rares. L'usage des boissons enivrantes est très répandu.

Nous en avons d'autres preuves dans le fait que notre clergé, à diverses reprises, a entrepris des campagnes contre l'intempérance, dans le fait que notre province a donné un vote formidable contre la prohibition, dans le fait que les débits de boissons